Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-065_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Création du Conseil d'exploitation « Eau » et du Conseil d'exploitation «Assainissement»

Date de convocation :

28/04/2026

Membres en exercice :
35

Nombre de participants :

32

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2026

N°065/2026

Le 04 mai deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur KERNEIS Mickaël.

Membres présents :

Mme ACHARD Denise, Mme ARNAUD Véronique, M. BETRANCOURT Thierry, Mme CALVEZ Michèle, Mme COXALL PHILIPPE Mary, M. CROGUENNEC Nicolas, DEFLOU François-Xavier, M. DURAND Pascal, M. GALLESIO Edgard, M. GUILLON Laurent, Mme HOUBERDON Céline, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MONZE Fanchon, M. LE ROUX Hervé, Mme LEMUNIER Laurence, M. LEZENVEN Jean Michel, M. MOLLIER Laurent, M. MORVAN Olivier, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PRIGENT Pascal, Mme RENSONNET Carine, M. RIVASSEAU Jean-Paul, Mme SEGALEN Françoise, M. SENECAL Laurent, Mme TANGUY Geneviève, Mme THOUARD Sylvie, Mme ZAMAI Sonia

Membres absents avec pouvoir :

M. POITOU Mickaël ayant donné pouvoir à Mme HOUBERDON, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. DURAND

Membre absent et excusé :

M. GALL Jean Luc

M. BETRANCOURT est désigné secrétaire de séance.

La régie « Eau » et la régie « Assainissement », dotées de la seule autonomie financière, doivent être administrées sous l'autorité du Président et du conseil de communauté par un conseil d'exploitation dont les membres sont désignés par le conseil de communauté. Le directeur de la régie « Eau » et le directeur de la régie « Assainissement » seront nommés par arrêté du Président.

Chaque conseil d'exploitation est composé de 10 élus titulaires (dont son Président) et de 10 élus suppléants. Les représentants titulaires de la CCPCAM doivent être au nombre de 6 minimum et les représentants titulaires des conseils municipaux doivent être au nombre de 4 maximum. Sur avis favorable du bureau communautaire, le Président propose de mutualiser les conseils d'exploitation « Eau » et « Assainissement » en désignant les mêmes élu(e)s pour les deux conseils d'exploitation.

Le Président propose d'élire les membres du conseil d'exploitation « Eau » et du conseil d'exploitation « Assainissement » à main levée et fait appel à candidatures.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de recourir à un vote à main levée,
- Valide la composition du conseil d'exploitation « Eau » et du conseil d'exploitation « Assainissement » décrite ci-dessous et qui est issue de la procédure de vote conformément aux dispositions prévues par le Code général des Collectivités Territoriales :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-065_2026-DE

CE Eau / CE Assainissement	Commune	Prénom / Nom
Titulaire 1	**Argol**	**Jean Michel LEZENVEN**
Titulaire 2	Camaret-sur-mer	Thierry BETRANCOURT
Titulaire 3	Crozon	Hervé LE ROUX
Titulaire 4	Landévennec	Roger LARS
Titulaire 5	Lanvéoc	Richard KLEIN (Conseiller Municipal - CM)
Titulaire 6	Le Faou	Nicolas CROGUENNEC
Titulaire 7	Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h	Olivier MORVAN
Titulaire 8	Roscanvel	Olivier BOIRIN (CM)
Titulaire 9	Rosnoën	Patrice MULLER (CM)
Titulaire 10	Telgruc-sur-mer	Michel LE SONN (CM)
Suppléant 1	Argol	Sonia ZAMAI
Suppléant 2	Camaret-sur-mer	Joseph LE MEROUR
Suppléant 3	Crozon	Edgard GALLESIO
Suppléant 4	Landévennec	Jean Michel PAROT (CM)
Suppléant 5	Lanvéoc	Stéphane NESZTLER (CM)
Suppléant 6	Le Faou	Ambroise GUEDES (CM)
Suppléant 7	Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h	Mary COXALL PHILIPPE
Suppléant 8	Roscanvel	Christian ROUDAUT (CM)
Suppléant 9	Rosnoën	Mickaël KERNEIS
Suppléant 10	Telgruc-sur-mer	Mathilde PAILLOT POULIQUEN

Affiché le : 11/05/26

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Le Secrétaire,

Thierry BETRANCOURT